



**SYNDICAT CGT**  
**des Personnels Actifs et Retraités**  
**du CONSEIL DEPARTEMENTAL de la MEUSE**  
**19 rue Foch 55200 COMMERCY**  
**Contact : 06 08 42 47 06 – mail [fred.velsch@hotmail.fr](mailto:fred.velsch@hotmail.fr)**

Monsieur le Président  
Conseil Départemental de la Meuse  
Place Pierre-François GOSSIN  
55012 BAR-LE-DUC CEDEX

Commercy, le 18 juillet 2023

**Objet : Prime de préservation du pouvoir d'achat**

Monsieur le Président,

Notre actualité en tant que fonctionnaires est marquée depuis août 2019 par la ratification de la loi de Transformation de la Fonction Publique et par l'arrivée successive de décrets visant à démanteler notre statut.

L'obligation du passage aux 1607h dans notre collectivité s'est traduite notamment par la perte de 2 jours d'absences pour maladie sans certificat. La mise en place d'un régime indemnitaire qui continue à creuser les inégalités entre les différentes catégories d'agents ne fait qu'accroître un sentiment d'injustice et de fracture sociale.

Les fonctionnaires territoriaux subissent une perte de pouvoir d'achat de plus de 16 % depuis 2010 due au gel du point d'indice. Ce ne sont pas les différentes mesures de saupoudrage qui ont réduit ces écarts, elles ont juste contribué aux tassements des grilles d'échelon.

Les mesures d'augmentation du point d'indice de 3.5 % en 2022 et les 1,5 % applicables au 1er juillet 2023 sont donc largement insuffisantes.

Le président MACRON vient d'annoncer la mise en place d'une prime pouvoir d'achat, obligatoire dans les Fonctions Publiques d'Etat et Hospitalière. Il laisse la libre administration aux collectivités territoriales quant au paiement ou non de cette prime, comme c'est déjà le cas pour la prime de télétravail non payée dans notre collectivité. Les agents de votre collectivité vont-ils subir un plus mauvais traitement que les autres fonctionnaires au nom d'un principe de libre administration des collectivités que vous avez refusé d'invoquer lors de la suppression des quelques avantages que nous avons dans le cadre des 1607h ?

Monsieur le Président, je vous demande la mise en place de cette prime exceptionnelle dite de préservation du pouvoir d'achat pour vos agents qui subissent de plein fouet une inflation galopante du coût de la vie. La CGT revendique une prime égale pour tous les agents titulaires, contractuels et assistants familiaux.

Dans l'attente d'une réponse positive, je vous prie de croire, Monsieur le Président, en mes sentiments les plus dévoués.

Le secrétaire du syndicat CGT du Conseil Départemental de la Meuse

Frédéric VELSCH